

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE VALLENAY

DEPARTEMENT  
DU CHER

SEANCE DU 06 avril 2023

Nombre de Conseillers Afférents au Conseil : 13  
Présents : 09  
Votants : 12

Date de la convocation : 29 mars 2023

Date d'affichage : 29 mars 2023

**Présents :** Mesdames Caroline ARTHU, Cathy BATISTE, Mireille CHARBY, Marina DUPUY, Christelle JOIE, Messieurs Philippe ANDRIAU, Michel CANTENEUR, Jean-Michel CAREL, William TAILLANDIER.

**Excusés avec pouvoir :** Mme Katia DUSSAPIN pouvoir à M. Jean-Michel CAREL, Caroline LALEVÉE LESAGE pouvoir à Christelle JOIE, Julien JOURDAINE pouvoir à Mme Mireille CHARBY.

**Excusé sans pouvoir :** M. Stéphane PETIT.

**Secrétaire de séance :** M. William TAILLANDIER.

**DELIBERATION N° 2023-10**

**OBJET : Parcours sportif et ludique**

Madame le maire informe le conseil municipal qu'une consultation a été lancée pour la conception d'un parcours sportif et ludique sur le site à proximité de la salle Mille Club et du stade. L'ensemble de jeux et de fitness sera fourni par l'entreprise, les services techniques interviendront sur certains travaux (dits d'espaces verts...)

Madame le maire présente les devis de la société Altrad Mefran 2 lieu-dit Villetalour – La Pouëze 49370 ERDRE-EN-ANJOU

- Ensemble de « lot famille 5 » comprenant :
  - 1 tour Galva 3 + panneau
  - 1 ensemble fitness composé :
    - o Etirement des jambes
    - o Rameur
    - o Ski de fond
  - 1 table de ping pong

Pour un montant total de 13 352.40 € TTC

- Montage clés en mains du parcours comprenant terrassement et réalisation d'une dalle en béton, montage et scellement des équipements, mise en place d'une mousse amortissante type proplay et finition avec du gazon synthétique gamme riviera et passage d'un bureau de contrôle en fin de chantier

Pour un montant total de 17 355.60 €

Le montant total du projet s'élève à 30 708.00 € TTC

Considérant la nécessité de produire un plan de financement pour une demande de subvention

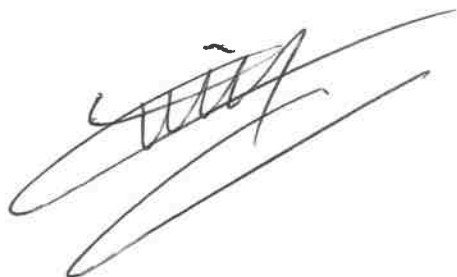
		Dépenses			Recettes
		HT	TVA	TTC	
Ensemble jeux et fitness		11 127.00 €	2 225.40 €	13 352.40 €	
Montage clés en mains		14 463.00 €	2 892.60 €	17 355.60 €	
Subvention calculée sur le HT Pays Berry Saint Amandois	40 %				10 236.00 €
Fonds propre					20 472.00 €
		25 590.00 €	5 118.00 €	30 708.00 €	30 708.00 €

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal,

- Approuve le projet de création d'un parcours sportif et ludique
- Accepte les devis de la société Altrad Mefran pour un montant total de 30 708.00 € TTC
- Autorise, madame le maire à solliciter une demande de subvention
- Approuve le plan de financement
- Autorise, madame le maire à effectuer toutes les démarches et à signer tous les documents afférents à ce projet

Pour extrait certifié conforme,  
Vallenay, le 06 avril 2023

Le secrétaire de séance  
William TAILLANDIER



Le Maire,  
Marina DUPUY

